



Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Le contenu de cette formation est en conformité avec la législation actuelle sur la santé et la sécurité du travail.

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CLIENTÈLE VISÉE

Tous les membres faisant partie du Comité de santé et Sécurité d'une organisation (membres actuels, nouveaux membres, individus désirant intégrer le comité, représentants en santé et sécurité, gestionnaires, etc.)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

- Comprendre les fondements du comité de santé et sécurité pour l'établissement d'un CSS.
- Mettre en place les mécanismes soutenant le comité dans son rôle et ses responsabilités.
- Être convaincu de l'importance du comité de santé et sécurité comme vecteur paritaire de prévention dans votre organisation.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître le cadre législatif et réglementaire du comité de santé et sécurité (CSS)
- Se familiariser avec les rôles et les responsabilités des différents intervenants
- Comprendre les rôles et fonctions du CSS
- Définir les règles de fonctionnement et identifier le mandat du comité de santé et sécurité
- Comprendre les obligations et les rôles et responsabilités des membres du CSS
- Comprendre l'objectif d'un programme de prévention
- Connaître le contenu obligatoire d'un programme de prévention et comprendre la responsabilité du CSS envers ce programme
- Se familiariser avec la démarche d'identification et d'analyse de risque
- Comprendre l'importance d'assurer un suivi dans la tenue des registres d'événements
- Connaître les obligations de déclaration d'événements à la Commission
- Comprendre l'importance de la participation du CSS dans le processus d'enquête et d'analyse d'événements
- Comprendre l'importance d'assurer un suivi des inspections des lieux
- Comprendre l'importance de la participation du CSS dans le processus des inspections, mais aussi dans le suivi des correctifs
- Comprendre les niveaux d'intervention en matière de mesures correctives et préventives
- Réaliser l'importance de la promotion et de la visibilité d'un CSS dans l'organisation
- Identifier les pièges à éviter pour un comité de santé et sécurité
- Savoir reconnaître quels types de sujets devraient être discutés dans un CSS

DÉMARCHE DE L'ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE

Déroulement	Outils/ Ressources	Durée
<p>1. Le comité de santé et sécurité (css)</p> <p>1.1 Le cadre législatif et réglementaire</p> <p>1.2 Les rôles et responsabilités des intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervenants de votre organisation - Autres intervenants <p>1.2 Guide de fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Composition - Rôles - Détermination du mandat - Fonctions - Règles de fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Texte de loi • Exposés magistraux • Logigramme • Quiz et discussions en groupe • Activité participative 	1h30
<p>2. Les rôles et responsabilités des membres du CSS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exposés magistraux • Discussion en groupe • Quiz 	1h
<p>3. Les mécanismes de prévention</p> <p>3.1 Le programme de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif du programme de prévention - Le contenu obligatoire prévu par la Loi - Le programme de santé d'un établissement <p>3.2 L'identification et l'analyse de risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - La démarche en prévention - La tenue des registres d'accidents - L'enquête et l'analyse des événements - L'inspection des lieux - L'analyse des tâches et des risques 	<ul style="list-style-type: none"> • Exposés magistraux • Textes de loi • Outils d'identification et d'analyse de risqué • Logigramme 	3h
<p>4. Les conditions de succès du comité de santé et sécurité</p> <p>4.1 <i>Promotion et visibilité</i></p> <p>4.2 <i>Les pièges à éviter pour le CSS</i></p> <p>4.3 <i>Les sujets pour le CSS</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exposés magistraux • Exercices pratiques • Outil APSM – Sujet du CSS • Discussion en groupe 	1h30

NOMBRE MAXIMAL DE PARTICIPANTS

15 personnes

DURÉE

7 heures de contenu théorique

ATTESTATION

Après la formation, Via Prévention enverra par courriel, à l'employeur, une attestation de formation en format PDF au nom de chaque participant et de chaque participante.

Sur demande, Via Prévention peut expédier des attestations imprimées en format 8,5" x 11" (frais d'impression et d'expédition applicables).